



DOSSIER DE PRESSE



Conférence de presse de rentrée

Jeudi 1^{er} octobre 2009

Contact presse : France LAREDO – 06 74 98 91 31
Directrice de la communication et des relations extérieures

SOMMAIRE

<u>I. EFFECTIFS ETUDIANTS</u>	PAGE 3
<u>II. LES NOUVEAUX DIPLOMES OUVERTS A LA RENTREE 2009</u>	PAGE 4
II.1. Diplômes Nationaux II.2. Diplômes d'Université en formation continue	
<u>III. LES DISPOSITIFS EN FAVEUR DE L'EGALITE DES CHANCES ET DE LA REUSSITE DE NOS ETUDIANTS</u>	PAGE 5
III.1. Mission handicap et accessibilité III.2. Le plan réussite en licence III.3. Le Pôle Universitaire de Proximité III.3.a. Programme d'actions : Orientation première III.3.b. Classe d'été III.3.c. Séminaire Lycée III.3.d. Classes préparatoires ESSEC INSA CB Condorcet III.3.e. Modules étudiants III.4. Le taux de réussite aux concours	
<u>IV. LE PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITES</u>	PAGE 16
IV.1. Le plan de continuité des activités administratives IV.2. Le plan de continuité pédagogique	
<u>V. LES TEMPS FORTS</u>	PAGE 20
<u>VI. LE COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA FACULTE DE PHILOSOPHIE</u>	PAGE 22
<u>VII. LES ANNEXES</u>	PAGE 24
Annexe 1. Licence professionnelle : Management de la communication Annexe 2. Licence professionnelle : Marketing digital Annexe 3. Master Sciences humaines : Mention information et communication Annexe 4. Diplôme d'Université : Gérer et développer son association Annexe 5. Fiche de présentation générale de l'Université Jean Moulin Lyon 3 Annexe 6. Diplôme d'Université Expert : Sport, Culture et Société	

I. EFFECTIFS ETUDIANTS : LES GRANDES TENDANCES

Situation observée le vendredi 25 Septembre 2009
Comparaison établie avec le 25 septembre 2008

Sites de Lyon et Bourg en Bresse confondus

Cet état correspond à la situation juste avant la fermeture de la chaîne d'inscriptions pour 3 jours, cette année comme l'an dernier. Pendant ces trois jours, les services poursuivent le contrôle des réinscriptions.

Cf. Annexe 5. Fiche de présentation générale de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX BACHELIERS

3 486 nouveaux bacheliers sont d'ores et déjà inscrits à l'université :

→ 3 080 en licence LMD, 287 en DUT et 119 en DCG.

L'an dernier à la même date, 3 224 nouveaux bacheliers étaient inscrits.

L'évolution observée est une croissance de 8% (+262 étudiants).

Cette évolution est concentrée sur les bacheliers des séries ES en augmentation de 25% (+334 étudiants) ; elle correspond à la répercussion prévisible des résultats observés sur le baccalauréat 2009.



SUIVI DES INSCRIPTIONS EN 1ERE ANNEE DE LICENCE LMD, DE DUT ET DCG

Le nombre d'inscriptions en 1ère année de licence LMD, de DUT et DCG est de 4 780 étudiants.

Les effectifs sont en augmentation de 8% par rapport à l'an passé au même moment (+364 étudiants).

Cette hausse en 1^{ère} année de licence LMD, est concentrée en Faculté de droit (licences mentions droit et droit-science politique), en filière LEA (Langues Etrangères Appliquées) et en Lettres modernes.

A l'inverse les Lettres classiques, l'Histoire et les LCE (Langues et Culture Etrangères) sont en baisse sensible.

Le nombre d'étudiants en Philosophie, en Géographie & Aménagement et en Economie Gestion paraît relativement stable. C'est la même chose en DUT et en DCG.

SUIVI DES INSCRIPTIONS TOUS DIPLOMES

14 118 étudiants sont inscrits à l'université Jean Moulin, sites de Lyon et Bourg confondus, 6% de plus par rapport à la même date l'an passé (+828 étudiants).

L'augmentation est concentrée en licence LMD mais une croissance commence également à apparaître en master.

II. LES NOUVEAUX DIPLOMES OUVERTS A LA RENTREE 2009

II.1. LES DIPLOMES NATIONAUX



- Licence Professionnelle : Activités et techniques de communication spécialité Management de la communication (IUT) > Cf. Annexe 1.
- Licence Professionnelle : Activités et techniques de communication spécialité Marketing digital : gestion de contenus et stratégies numériques (IUT) > Cf. Annexe 2.
- Ouverture d'une spécialité dans le Master sciences humaines et sociales mention information et communication : Profession des médias : production audiovisuelle et multimédia (Faculté des Lettres et des Civilisations). Cf. Annexe 3.

II.2. LES DIPLOMES D'UNIVERSITE EN FORMATION CONTINUE

- Gérer et développer votre association (IAE de Lyon – Ecole universitaire de management) > Cf. Annexe 4.
- Culture, Sport et Société : management responsable et performance durable des organisations et des événements (IAE de Lyon – Ecole universitaire de management) > Cf. Annexe 6.
- Formation à la recherche en droit et management des Organisations sanitaires et sociales (Faculté de Droit - Institut de Formation et de Recherche sur les Organisations Sanitaires et Sociales et leurs réseaux - IFROSS).



III. LES DISPOSITIFS EN FAVEUR DE L'EGALITE DES CHANCES ET DE LA REUSSITE DES ETUDIANTS

III.1. MISSION HANDICAP ET ACCESSIBILITE

L'accessibilité d'un établissement recevant du public et tout particulièrement d'un établissement d'enseignement est essentielle.

En effet, privés d'accès (marches, absence d'ascenseur irriguant les différents planchers) ou confrontés à un environnement accidentogène, les étudiants ne pourront pas participer à la vie universitaire ou profiter des prestations qui leurs sont offertes.

L'esprit de la loi 2005-102 du 11 février 2005 initie un changement de culture et apporte un nouveau regard sur les personnes handicapées. Depuis cette loi de nombreux textes ont été promulgués afin de fixer des objectifs à atteindre en termes de performance pour une prise en compte de tous les handicaps et de leurs conséquences fonctionnelles (décret n°2006-555 du 17/05/06 relatif à l'accessibilité des ERP établissements recevant du public et BH bâtiments d'habitation).

Dans cet esprit, la Direction du Patrimoine a fait réaliser un diagnostic sur l'accessibilité des locaux de l'ensemble des sites de l'université Lyon3 en 2008. Ce document apporte les outils nécessaires pour définir un plan d'action à l'échelle de l'université.

Le diagnostic accessibilité

L'agence Handigo a établi un diagnostic technique sur l'accessibilité générale des personnes handicapées à l'ensemble des sites de l'université. Le rapport définitif, livré en décembre 2008, donne un état des lieux détaillé et propose des mesures correctives à intégrer pour répondre aux impairs d'accessibilité constatés.

Une des clés de cette mise en accessibilité est l'amélioration de la signalétique qui doit permettre à l'usager de décoder son environnement d'une manière intuitive et parlante.

Signalétique malvoyants

Un premier diagnostic sur l'accessibilité des personnes mal-voyantes et non-voyantes au site de la Manufacture des tabacs réalisé en 2007 par l'agence Handigo, a mis en évidence le fait que la signalétique existante sur le site de la Manufacture des tabacs, n'était pas adaptée aux déficients visuels parce qu'elle n'est pas compensée par l'éveil d'autres sens, l'ouïe ou le toucher.

L'installation de balises sonores et de plans multi sensoriels a donc été programmée pour remédier en partie à cette situation.

Les balises sonores permettent de repérer les entrées/sorties principales du site, l'accueil des différents services et de circuler vers les espaces rues. Cette installation sera fonctionnelle dans les prochains jours.

Un plan multi sensoriel avec une diffusion d'informations audio et bouton poussoir d'urgence placé dans chaque espace rue facilite le repérage dans les bâtiments. Ces travaux seront terminés d'ici la fin de l'année 2009.

Travaux d'accessibilité dans le cadre du Plan de Relance

Les crédits du Plan de relance de l'économie comportent une participation au titre du programme 231, mise en accessibilité des structures, pour financer les projets décrits ci-dessous.

La création d'ascenseurs :

- au Palais de l'Université où le projet vise à rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'aile Richelieu et le pavillon Trévoux. Le choix se porte vers la pose ascenseur aux normes actuelles, à l'intérieur de l'aile Richelieu, à la place de l'ascenseur actuel et la mise en place d'un ascenseur extérieur accolé à la façade du pavillon Trévoux.
- dans le pavillon Charles Dugas dépourvu d'installation jusqu'alors. Il s'agit d'équiper une réservation prévue précédemment à cet effet, pour rendre accessible ce bâtiment et, par la même, le bâtiment ATHENA.

Respectivement un permis de construire et une déclaration préalable ont été déposés en 2009. Les travaux se dérouleront durant l'année 2010.

Sécurisation des circulations verticales :

- La pose de bandes d'éveil à la vigilance en haut de toutes les volées d'escaliers de la Manufacture des tabacs permettra de signaler la présence d'un escalier aux déficients visuels.

Les travaux sont prévus fin 2009.

Des mises en sécurité :

- L'électrification des places des amphithéâtres de la Manufacture des Tabacs autorisera l'utilisation d'outils individuels tels que blocs-notes en braille, magnétophones, crayons optiques. Ces travaux amélioreront le cheminement dans les amphithéâtres car ils évitent l'utilisation de prolongateurs électriques. Les travaux se dérouleront par tranches en 2009 et 2010.
- Les travaux de mise en conformité des ascenseurs permettront une accessibilité en toute sécurité pour les usagers notamment avec l'amélioration des moyens de communication en cas de panne de l'appareil.

Le calendrier prévisionnel de fin de ces travaux est fixé à décembre 2009.

III.2. LE PLAN REUSSITE EN LICENCE

L'orientation active

Cette procédure offre aux futurs bacheliers un **accompagnement individuel** dans le choix de leur filière au sein de l'université.

Les futurs bacheliers ayant émis un vœu pour notre université sur le site « Admission post bac » nous envoient leur fiche d'orientation active remplie et accompagnée de leurs bulletins de notes des classes de première et terminale et de leurs résultats aux épreuves anticipées du Baccalauréat.



Grâce à ces éléments, chaque dossier est examiné par un enseignant ou une commission d'enseignants qui émet un avis motivé sur l'orientation choisie.

Les élèves dont le vœu fait l'objet d'un avis réservé sont invités à prendre contact avec le SCUIO. Ils pourront alors bénéficier d'un entretien afin de les aider à réfléchir à leur choix d'orientation et à intégrer les filières qui leur correspondent et où ils pourront réussir.

De plus sur la période de juillet, au moment de leur inscription définitive, les élèves ont pu à tout moment prendre conseils auprès d'enseignants présents sur place. En effet, des enseignants de chaque filière assuraient des permanences tous les jours pour les aider à choisir leurs matières (mineures) ou encore les conseiller en cas de réorientation.

Néanmoins, les élèves ne sont pas contraints de suivre les avis qui leur sont donnés.

Le stage de prérentrée : Prise en main de l'ENT

Depuis la rentrée 2008-2009, l'université met en place un stage de prérentrée axé sur l'Environnement Numérique de Travail étudiant.

Ce stage d'une durée totale de 12h est obligatoire et concerne tous les nouveaux bacheliers inscrits dans un cursus de licence, de DUT ou en DCG.

Ce stage s'articule autour de quatre séances :

- **La présentation de l'ENT et du C2i** : permet de faire connaître aux étudiants les ressources à disposition à l'Université, de les sensibiliser sur les notions relatives à l'identité numérique et à la loi Informatique et Libertés et de leur faire comprendre l'importance du C2i.
- **Le Bureau Virtuel** : permet d'apprendre aux étudiants d'apprendre à utiliser leur messagerie institutionnelle ainsi que de comprendre la finalité d'un outil de travail collaboratif.
- **Les ressources documentaires en ligne** : permet aux étudiants de savoir rechercher et utiliser des ressources documentaires en ligne.
- **Les plateformes pédagogiques** : permet aux étudiants de comprendre la finalité d'une plateforme pédagogique afin d'exploiter au mieux les ressources qui lui seront mises à disposition par les enseignants.

Le C2i

Depuis la rentrée dernière, l'université offre aux étudiants la possibilité de passer la Certificat Informatique et Internet (C2i) niveau 1.

La certification est un examen qui valide la capacité de l'étudiant à mettre en œuvre l'ensemble des compétences définies dans le référentiel national à travers des exigences applicables à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur.

La **première inscription** à la certification **est gratuite** pour tous les **étudiants de Lyon 3**, quel que soit leur niveau. L'inscription à la certification n'est pas obligatoire mais basée sur le volontariat.

Le tutorat d'accompagnement

Ce dispositif a pour but de faciliter l'intégration à l'université et de favoriser la réussite des étudiants de première année de Licence.

Le tutorat est assuré par des étudiants confirmés, généralement inscrits en master et placés sous la responsabilité pédagogique d'un enseignant.

Ces tuteurs encadrent des groupes restreints de nouveaux étudiants pour leur apporter un **appui méthodologique** tel que l'aide au travail personnel ou à la recherche documentaire.



Le tutorat est accessible à tout étudiant de première année qui le souhaite et à tout moment de l'année universitaire.

NB : Voir dispositif spécifique mis en place par la Faculté de Philosophie

Le tutorat de réinscription

Les étudiants de licence 1&2 n'ayant pas atteint le nombre de crédits nécessaires à leur passage en année supérieure doivent **rencontrer un enseignant de leur filière** pour discuter de la meilleure décision à prendre dans leur cas.

Deux options sont envisageables : redoubler leur année ou s'inscrire en année supérieure en repassant les matières non validées.

Les étudiants ne peuvent se réinscrire à l'université sans avoir préalablement passé cet entretien. Néanmoins, les élèves ne sont pas contraints de suivre les avis qui leur sont donnés.

A noter : à l'I.A.E. ce dispositif de réinscription est étendu à tous les étudiants ayant atteints ou non le nombre de crédits minimum demandé pour une admission en année supérieure.

III.3. LE POLE UNIVERSITAIRE DE PROXIMITE

III.3.a. Le programme d'actions : Orientation Première



Pôle Universitaire de Proximité

6, cours Albert Thomas
BP 8242 – 69355 Lyon cedex 08
Tel. : 04 26 31 85 80 / 06 82 81 01 99
Site Internet : <http://www.lepup.fr/>
mail : pup@univ-lyon3.fr

ACTION

ORIENTATION PREMIERE Action de formation pour aider les lycéens de classe de première à mieux définir leur choix d'orientation post-bac.

MODALITES

Les élèves volontaires suivent une journée de formation hors du temps scolaire ou durant celui-ci, selon les modalités choisies par l'établissement.
Durant cette journée, deux interventions de trois heures sont prévues.
La première est une présentation de l'ensemble des filières du supérieur : Licence, Master, Doctorat, IUT, BTS, Classes préparatoires...
Le discours est un discours réaliste sur les diplômes et les filières. Sont expliqués les débouchés et les charges de travail réelles des filières. Des témoignages d'étudiants sont aussi présentés. Des questions-réponses sont prévues et favorisées avec les élèves.
La seconde est un travail personnalisé selon les désirs et attentes professionnels des élèves. Des tests et mises en situation permettent de mieux définir les centres d'intérêts professionnels et les moteurs de réussite des jeunes. Un test d'orientation spécifique est dispensé.

A l'issue de cette journée, un rendez-vous personnalisé est pris avec chaque élève. Chacun d'eux a droit à un entretien d'une demi-heure avec un formateur pour la restitution des résultats des tests et pouvoir échanger avec ce dernier plus librement. Des rendez-vous professionnels peuvent être envisagés, notamment grâce à l'outil JAPRO.

ETABLISSEMENT PARTENAIRE

Lycée Ampère – Lyon 69002 ; JAPRO (Jeune Avec PROfessionnels)

ACTIVITES ET RESULTATS

En 2009, nous avons pu faire bénéficier de cette formation 29 élèves de première du Lycée Ampère de toute série confondue. Chaque élève a pu évaluer la formation et tous ont reconnu l'intérêt de celle-ci qui les a rassurés dans leur démarche d'orientation et notamment dans la préparation de leurs vœux pour l'année future.

CONTACTS

Contacts : Fabien Lafay, directeur (04 26 31 85 80/06 82 81 01 99 – lafay@univ-lyon3.fr) ou Florianne Buisson, directrice adjointe (04 26 31 85 07 – buisson@univ-lyon3.fr).

III.3.b. Classe d'été



Pôle Universitaire de Proximité

6, cours Albert Thomas
BP 8242 – 69355 Lyon cedex 08
Tel. : 04 26 31 85 80 / 06 82 81 01 99
Site Internet : <http://www.lepup.fr/>
mail : pup@univ-lyon3.fr

ACTION

CLASSE D'ETE – OUVERTURE SOCIALE DES CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES

Action de formation pour favoriser l'entrée et la réussite des étudiants de milieux modestes en classes préparatoires aux grandes écoles.

MODALITES

Initié par le Préfet de Région Jacques Gérard et soutenu par le Recteur Roland Debbasch, le projet vise à favoriser l'ouverture sociale des classes préparatoires par une réponse concrète et adaptée à un public d'étudiants méritants qui n'auraient pas pensés spontanément se diriger vers ces filières. L'action est en trois temps : un repérage des élèves de milieux modestes susceptibles d'obtenir des mentions au baccalauréat et peu sensibilisés à la filière. Puis une information sur la filière et un séminaire spécifique pour donner des outils à même de les rassurer et de les préparer plus sereinement à une poursuite d'étude en prépa. Il s'agit de la « classe d'été ». Enfin un suivi de ces élèves durant les deux ans de classe prépa pour anticiper et éviter les décrochages, voire réorienter si nécessaire.

La classe d'été est un séminaire de préparation à leur future entrée en classe préparatoire. Cette classe d'été, se déroulant à l'INSA sous forme d'internat en collaboration avec le CROUS de Lyon, doit donc être une réponse pédagogique concrète et adaptée à ces problématiques, évaluée par les participants eux-mêmes. Nous leur proposons donc sur la fin du mois d'août, dix jours de séminaire en résidence sur le campus de l'INSA. Le séminaire est ponctué de modules de formations professionnels et d'activités socioculturelles. Le PUP gère l'organisation globale de la classe d'été et dispense les formations en partenariat avec l'INSA : culture générale, gestion du stress, organisation, gestion du temps, ressources informatiques, synthèse...

Les grandes écoles (ECAM, EM, ENS, ENS-LSH, Ecole Vétérinaire de Lyon, ENTPE) ont en charge les modules socioculturels : rencontre avec des anciens élèves, visite d'établissements.

En outre, durant ces dix jours, des activités de détente sont prévues et prises en charge gratuitement pour les participants qui le souhaitent par l'association Zebr'INSA : week-end d'accrobranche, cinéma en plein air, concerts, sports...

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

Préfecture du Rhône, Rectorat de Lyon, CROUS, INSA de Lyon, Lycées d'origine, Lycées d'accueil, ECAM, EM Lyon, ENS, ENS-LSH, Ecole Vétérinaire de Lyon, ENTPE.

ACTIVITES ET RESULTATS

En 2008, la première promotion de la classe d'été comprenait 23 élèves. Au 1^{er} septembre 2009, 20 sont toujours présents en classe préparatoire. Les 3 étudiants ayant choisi de ne pas rester ont été réorientés vers des filières du supérieur et sont très satisfaits du programme et de ses suites.

En 2009, la deuxième promotion comportait 29 élèves. A ce jour, ils sont toutes et tous toujours en classe préparatoire.

Ces promotions concernent des élèves issus d'établissements de tout type et de tous les secteurs géographiques de l'académie. En 2009, les jeunes étaient issus de plus de 15 établissements différents et s'orientaient vers 13 établissements d'accueil.

L'Université Lyon 3 démontre ainsi son savoir-faire et son implication pour des jeunes qui ne se destinent pas immédiatement à l'Université mais qui par la suite pourraient venir poursuivre leurs études dans un établissement universitaire.

CONTACTS

Contacts : Fabien Lafay, directeur (04 26 31 85 80/06 82 81 01 99 – lafay@univ-lyon3.fr) ou Florianne Buisson, directrice adjointe (04 26 31 85 07 – buisson@univ-lyon3.fr).

III.3.c. Séminaire Lycée



Pôle Universitaire de Proximité

6, cours Albert Thomas
BP 8242 – 69355 Lyon cedex 08
Tel. : 04 26 31 85 80 / 06 82 81 01 99
Site Internet : <http://www.lepup.fr/>
mail : pup@univ-lyon3.fr

ACTION

Séminaire Lycée. Séminaire de 8 demi-journées composé de 8 modules de formation pour favoriser la réussite des lycéens participants et leur motivation vers la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle.

MODALITES

Chaque séminaire est dispensé pour un groupe de 30 lycéens de premières et de terminales de toutes filières : ES, S, L, STG, STI... L'équipe éducative de l'établissement d'accueil cible les personnes pouvant bénéficier de l'action : redoublant, élève décrocheur, élève en autocensure, élève inquiet... etc. Il s'agit d'une démarche ensuite volontaire de l'élève après présentation du dispositif.

Chaque établissement fixe avec le pôle un planning d'intervention durant ou hors du temps scolaire. Traditionnellement, une partie des formations ont lieu durant les vacances et les week-ends puisqu'il s'agit de libérer 8 demi-journées à des élèves sans empiéter sur les périodes de cours.

Le séminaire ne porte pas sur des matières mais sur des outils transversaux et est dispensé par une équipe de formateurs sensibilisés à ces questions et à ces publics :

- la sensibilisation et la découverte de l'enseignement supérieur pour démystifier la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur,
- l'élaboration d'un projet professionnel personnalisé pour définir ses aspirations, ses orientations, un secteur d'activité, voire un métier,
- le comportement et l'expression orale pour valoriser ses propres outils de communication,
- l'organisation et la gestion du temps pour apprendre à être plus efficace dans son travail actuel et futur,
- la synthèse et l'écrit pour apprendre à aller et à présenter l'essentiel de manière efficiente,
- la culture générale, indispensable pour réagir à tout type de questionnement,
- la lettre de motivation et le curriculum vitae pour se préparer, dresser le bilan de ses compétences et se proposer en entreprise ou en école
- et l'entretien d'embauche pour concrétiser la proposition de sa candidature.

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

A destination de tout établissement de l'académie, de centre urbain, de ZEP ou de zone rurale.

- Le Lycée Condorcet, Saint-Priest, banlieue lyonnaise (2007 à 2009),
- Le Lycée Parc Chabrières (2007),
- Le Lycée Jean-Paul Sartre, Bron (2007),
- Le Lycée Claude Bernard, Villefranche (2007 à 2009),
- Le Lycée René Cassin, Tarare (2007 à 2009),
- Le Lycée Juliette Récamier, Lyon 2^e, lycée de secteur pour Saint-Fons, banlieue lyonnaise(2007 à 2009),
- Le Lycée Carriat, Bourg-en-Bresse (2009),
- Le Lycée Albert Camus, Rillieux la pape (2009),
- Le Lycée Ampère, Lyon 2^{ème}, (2007 à 2009).

ACTIVITES ET RESULTATS

Chaque élève évalue la formation à l'issue de celle-ci et exprime son opinion. Mais nous pouvons quantifier nos résultats en prenant par exemple comme indicateur, la réussite au baccalauréat.

Lycée ¹	2005	2006	2007 incluant les élèves inscrits au séminaire PUP
Claude Bernard	80%	82%	85% dont 100 % pour les ES inscrits au PUP
Parc Chabrières	80%	81%	81% dont 93% ES avec 10 élèves sur 56 en ES inscrits au PUP
René Cassin	88%	91%	94% dont 100% pour les ES inscrits au PUP
Ampère	87%	91%	93% dont 100% pour tous élèves inscrits au PUP

CONTACT

Contacts : Fabien Lafay, directeur (04 26 31 85 80/06 82 81 01 99 – lafay@univ-lyon3.fr) ou Florianne Buisson, directrice adjointe (04 26 31 85 07 – buisson@univ-lyon3.fr).

¹ A titre indicatif, nous obtenons sur les publics de lycéens une augmentation de 5 à 10 points au baccalauréat. Sur le tableau suivant est indiqué le taux de réussite de l'établissement au baccalauréat. D'autres chiffres sont disponibles pour 2008 et 2009.

III.3.d. Classes préparatoires ESSEC INSA CB Condorcet



Pôle Universitaire de Proximité

6, cours Albert Thomas
BP 8242 – 69355 Lyon cedex 08
Tel. : 04 26 31 85 80 / 06 82 81 01 99
Site Internet : <http://www.lepup.fr/>
mail : pup@univ-lyon3.fr

ACTION

OUVERTURE SOCIALE DES CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES.

Actions de formation pour favoriser l'entrée et la réussite des étudiants de milieux modestes en classes préparatoires aux grandes écoles.

MODALITES

Après la réussite de l'opération « classe d'été », le PUP est sollicité et intervient dans plusieurs établissements en complément de cette action.

L'ESSEC a mis en place sa propre classe d'été et le PUP intervient dans celle-ci pour dispenser aux élèves un module de « Gestion du stress » durant la dernière semaine du mois d'août.

L'INSA de Lyon a mis en place une classe préparatoire en amont de la scolarité de son école d'ingénieur pour accompagner des élèves issus notamment des DOM-COM à intégrer leur scolarité en métropole. Le PUP intervient durant les deux semaines de cette « prépa à la prépa », avant la rentrée traditionnelle.

Les lycées Claude Bernard de Villefranche sur Saône et Condorcet de Saint Priest ont ouvert à la rentrée 2009 leur propre classe préparatoire. Celles-ci accueillent des élèves de STG pour des prépas éco. S'agissant d'une première expérience pour ces établissements et de publics plus sensibles (boursiers ou grands boursier issus parfois de ZEP ou de Zones rurales), le PUP intervient périodiquement dans l'année pour assurer un complément méthodologique de formation. Des conventions ont donc été passées entre les établissements partenaires et l'Université Lyon 3. Le propos est de rassurer les élèves et de les accompagner au mieux vers une grande école ou d'être à même de les conseiller sur leur voie universitaire et/ou professionnelle.

Les modules traditionnels du PUP destinés à la classe d'été ou d'autres formations sont ainsi démultipliés et personnalisés pour accompagner les élèves.

Pour tous les élèves concernés, quels que soient les établissements, ces formations sont gratuites et prises en charge soit par le Préfet à l'égalité des chances du Rhône via le PUP pour les Lycées de Villefranche et Saint Priest, soit par l'INSA ou des partenaires privés pour l'ESSEC (une participation symbolique de 10 euros est demandée aux jeunes de l'ESSEC pour leur semaine de classe d'été).

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

ESSEC, Préfecture du Rhône, INSA de Lyon, Lycée Claude Bernard de Villefranche sur Saône, Lycée Condorcet de Saint Priest.

ACTIVITES ET RESULTATS

Pour l'ESSEC, ce sont 20 étudiants qui ont bénéficié d'une formation.

Pour l'INSA, ce sont 22 étudiants qui ont bénéficié de 3 formations.

Pour le Lycée Claude Bernard, ce sont 13 étudiants qui vont bénéficier d'au moins 9 formations.

Pour le Lycée Condorcet, ce sont 10 étudiants qui vont bénéficier d'au moins 9 formations.

Chaque action de formation donne lieu à une évaluation. Les élèves de l'ESSEC et de l'INSA ont plébiscité les interventions du PUP. L'évaluation des élèves des lycées de Lyon sera faite à l'issue des formations.

CONTACTS

Contacts : Fabien Lafay, directeur (04 26 31 85 80/06 82 81 01 99 – lafay@univ-lyon3.fr) ou Florianne Buisson, directrice adjointe (04 26 31 85 07 – buisson@univ-lyon3.fr).

III.3.e. Modules étudiants



Pôle Universitaire de Proximité

6, cours Albert Thomas
BP 8242 – 69355 Lyon cedex 08
Tel. : 04 26 31 85 80 / 06 82 81 01 99
Site Internet : <http://www.lepup.fr/>
mail : pup@univ-lyon3.fr

ACTION

MODULES ETUDIANTS. Modules de formation pour favoriser la réussite des étudiants à l'université et faciliter leur insertion professionnelle.

MODALITES

Le Pôle propose aux étudiants de Licence un « catalogue » de 15 modules de formation de 3 heures. Chaque module est dispensé pour un groupe de 30 étudiants de toutes filières : Droit, Economie, Lettres, Langues, Histoires...

Le Pôle propose aux étudiants une inscription gratuite et ces derniers indiquent les modules qui les intéressent. Deux possibilités sont alors offertes. Soit, nous attendons qu'un effectif de 30 étudiants intéressés par un module précis se constitue.

Auquel cas nous proposons alors des dates de formation. Soit, les étudiants peuvent choisir de se regrouper et dès que 15 étudiants sont volontaires pour participer à un module à une date et heure où ils sont disponibles, nous leur mettons un formateur à disposition.

Des formations ont donc lieu toute l'année, de 8h à 21h et parfois le samedi ou durant les congés universitaires mélangeant des étudiants de différentes filières.

A titre d'exemples de modules, outre les 8 modules lycéens, adaptés pour un public étudiant, nous proposons aussi des formations sur :

- **La Gestion du stress**
- **La collaboration dans une équipe ou dans un groupe**
- **L'utilisation des ressources informatiques de l'Université**
- **L'Utilisation du traitement de texte et des outils informatiques**
- **L'Aide à la création d'entreprise**
- ou encore **La création de son réseau professionnel**

Nous proposons aussi des formations spécifiques sur demande. En 2009, nous avons ainsi réalisé trois formations « à la carte » pour la Faculté de droit sur la méthodologie juridique pour 49 étudiants. Chaque composante peut ainsi nous solliciter pour des actions ciblées.

Enfin, nous offrons aux étudiants qui le souhaitent des rendez-vous personnalisés pour évoquer de manière privilégiée leurs difficultés et les aiguiller si nécessaire vers les différents services de l'université selon leur besoin : SCUIOIP, BES, MPU, CROUS, Assistante Sociale...

ETABLISSEMENT PARTENAIRE

Le Pôle n'est présent qu'à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

ACTIVITES ET RESULTATS

Université Lyon III

Niveau des étudiants	Etudiants inscrits au PUP	Réussite population témoin ²
Licence 1	54,76%	30 à 35%
Licence 2	90,24%	45 à 55%
Licence 3	92,86%	55 à 70%

En 2006-2007, nous avons dispensé plus d'une quinzaine de modules pour 171 étudiants inscrits, avec 10 modules différents.

En 2007-2008, 21 modules pour 123 étudiants et 230 inscrits sur 12 modules différents.

En 2008-2009, 23 modules pour 303 étudiants et 362 inscrits sur 14 modules différents.

CONTACTS

Contacts : Fabien Lafay, directeur (04 26 31 85 80/06 82 81 01 99 – lafay@univ-lyon3.fr) ou Florianne Buisson, directrice adjointe (04 26 31 85 07 – buisson@univ-lyon3.fr).

² Taux basé sur un pourcentage moyen de réussite en Université et non spécifiquement sur Lyon III.

III.4. LE TAUX DE REUSSITE AUX CONCOURS

CONCOURS CAFEP/ CAPES - SESSION 2009

	Inscrits Lyon 3	Admissibles Nbre admissibles	% / inscrits	Admis Nbre	% / admissibles	% / inscrits	Nbre admis académie	% / académie	Nbre postes
Documentation	31	14	45,16%	8	57,14%	25,80%	13	61,54%	157
Lettres classiques	13	9	69,23%	5	55,56%	38,46%	21	23,81%	162
Lettres modernes	57	43	75,44%	25	58,14%	43,86%	89	28,09%	824
Histoire - Géographie	82	26	31,70%	11	42,31%	13,41%	58	18,97%	691
Italien	20	7	35,00%	3	42,86%	15,00%	7	42,86%	58
Anglais	51	34	66,67%	25	73,53%	49,02%	74	33,79%	985
Philosophie	15	8	53,33%	3	37,50%	20,00%	6	50,00%	31

CONCOURS AGREGATION - SESSION 2009

	Inscrits Lyon 3	Admissibles Nbre admissibles	% / inscrits	Admis Nbre	% / admissibles	% / inscrits	Nbre admis académie	% / académie	Nbre postes
Lettres classiques	14 (Lyon3/Lyon 2)	6	42,86%	1	16,67%	7,14%	11	9,09%	40
Lettres modernes	77 (Lyon3/Lyon 2)	19	24,67%	5	26,32%	6,50%	24	20,83%	90
Géographie	4	1	25,00%	1	100,00%	25,00%	1 (académie Lille)	100,00%	25
Histoire	22	0	0,00%	0	0,00%	0,00%	10	0,00%	84
Italien	4	2	50,00%	1	50,00%	25,00%	8	12,50%	14
Anglais	37	6	16,22%	2	33,33%	5,40%	26	7,69%	128
Philosophie	25	7	28,00%	3	42,86%	12,00%	8	37,50%	40
Grammaire	4 (Lyon3/Lyon 2)	2	50,00%	1	50%	25%	1	100%	5
Allemand	2	0	0,00%	0	0%	0%	9	0%	34

CONCOURS CAPES/CAFEP - AGREGATION

	2008	2009	Différence	AGREGATION 2008	2009	Différence
Lettres classiques	10	5	-5	3	1	-2
Lettres modernes	24	25	1	4	5	1
Documentation	4	8	4			
Grammaire				Pas d'inscrit	1	1
Géographie	16	11	-5	0	1	1
Histoire				0	0	0
Italien	7	3	-4	0	1	1
Anglais	24	25	1	3	2	-1
Philosophie	6	3	-3	0	3	3
Allemand				0	0	0

IV. LE PLAN DE CONTINUITE DE SERVICE DE L'UNIVERSITE JEAN MOULIN

Le plan national de prévention et de lutte "pandémie grippale" a fixé la stratégie de préparation et de réponse de notre pays par rapport à une menace de ce type. Il s'agit de concilier la continuité des activités du secteur public et la protection de la santé des étudiants et des personnels.

Dans ce cadre, chaque établissement doit établir son plan de continuité qui doit garantir pendant la période pandémique la continuité du service public et le maintien des missions essentielles.

IV.1. LE PLAN DE CONTINUITE DES ACTIVITES ADMINISTRATIVES

Notre établissement a donc été amené à mettre en œuvre son "**plan de continuité de l'activité**" qui touche à la fois le domaine pédagogique et le domaine administratif.

Concernant le domaine pédagogique, il s'agit de mettre en place un dispositif spécifique permettant d'assurer le maintien d'un service public d'enseignement grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ce dispositif est en cours d'élaboration et fera l'objet d'une communication dès qu'il sera finalisé.

Concernant le domaine administratif, ce plan doit permettre d'assurer les activités essentielles de notre université et les maintenir le plus longtemps possible tout en préservant la santé des agents.

Afin de pouvoir mettre en place rapidement ce plan de continuité en cas de nécessité, une liste des fonctions déclarées essentielles a été définie.

Les personnes susceptibles de remplir ces fonctions (informatique, logistique, maintenance, etc.), indépendamment de leur service d'appartenance, ont été recensées et en ont été informées.

Elles seront sollicitées par le président si cela s'avère nécessaire.

Les mesures prises en phase de pré-pandémie

En phase de pré-pandémie, comme c'est le cas actuellement, différentes mesures ont déjà été prises :

- **Une information sur les risques** liés à la maladie et les mesures de protection a été réalisée via différents supports : campagne d'affichage, création d'un espace d'information dédié dès la page d'accueil de [notre site internet](#) et de [nos intranets](#), message électronique auprès des personnels et des étudiants.
- **L'achat de distributeurs de produit** pour se désinfecter les mains qui seront installés au moment opportun dans les salles informatiques et qui seront mis à la disposition des personnels plus particulièrement exposés au contact avec le public. Toutefois, le lavage des mains est la procédure de prévention la plus recommandée.

- **La création d'une hotline** qui est la ligne téléphonique dédiée aux appels des personnels et des étudiants sur la pandémie grippale. Un secrétariat prendra les appels et éventuellement les réacheminera. Les appels ayant trait à des questions d'ordre médical seront retransmis à des médecins.

IV.2. E-LEARNING ET PLAN DE CONTINUITE PEDAGOGIQUE

Afin de se prémunir contre les risques de perturbations des enseignements en raison de la pandémie de grippe A annoncée, le recours aux plateformes pédagogiques constitue une parade idoine afin de répondre à nos obligations de continuité d'activités d'enseignement.

Les annulations de cours, l'absentéisme des enseignants et des étudiants voire la fermeture éventuelle de l'établissement sont des cas de figure qu'il nous faut envisager.

Pour assurer le lien pédagogique via l'utilisation des plateformes pédagogiques, il convient de former les enseignants aux outils et de leur procurer une aide à la production de ressources.

Création d'un Bureau SOS E-learning

Une assistance est proposée aux enseignants désireux de mettre en ligne leurs contenus de cours, bibliographies, ou autres ressources pédagogiques. Des vacataires assurent une permanence sur le site de la Manufacture des Tabacs de 10h à 18h sans interruption et leurs missions sont les suivantes :

- Formation des enseignants sous forme de sessions programmées ou créées à la demande en fonction de leurs disponibilités ;
- Assistance technique en présentiel ou en distantiel, par téléphone ou par courriel ;
- Assistance pédagogique : numérisation de documents pédagogiques, aide à la production d'activités sur la plateforme, conception de QCM, etc.

Création d'ateliers pédagogiques et embauche de vacataires doctorants

Des vacataires sont également délégués dans les composantes (Facultés et Instituts) afin d'aider et d'assister les secrétariats de scolarité et les enseignants dans la production et la mise en ligne de leurs ressources pédagogiques.

Ces vacataires sont des doctorants issus des mêmes spécialités que celles enseignées dans leur composante de rattachement.

Ils disposent ainsi du savoir nécessaire pour assurer des missions d'ingénierie pédagogique. Ils assistent également les secrétariats de scolarité pour la dématérialisation des supports distribués sous format papier.

Utilisation du Podcast

Enfin le plan de continuité, dans un dernier volet, se compose d'un dispositif de formations et de prêt d'enregistreurs numériques. Ce dispositif permet aux enseignants d'enregistrer leurs cours et de le mettre en ligne avec l'aide technique du Service Universitaire d'Enseignement en Ligne (SUEL) à destination principalement des étudiants qui n'auraient pas pu assister aux cours pour cause de pandémie.

V. LES TEMPS FORTS

COLLOQUES, CONFÉRENCES, JOURNÉES D'ÉTUDE

Colloque La loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986 - Bilan et perspectives après 20 ans d'application

8 octobre 2009 - 10 décembre 2009

Amphi Huvelin
15 quai Claude Bernard
69007 Lyon

A la recherche du fiduciaire

Jeudi 8 octobre 2009

de 14 h 00 à 18 h 00

Colloque de l'Association Rencontres Notariat-Université de Lyon (ARNU-LYON)
Amphithéâtre Paul Roubier
15 quai Claude Bernard 69007 LYON

Forme et origine de l'Univers : philosophie et cosmologie

12 octobre 2009 - 14 octobre 2009

Colloque international organisé par l'Institut de Recherche Philosophique de Lyon (IRPhIL)
Ce colloque entend, pour l'une des premières fois en France, réunir des physiciens, philosophes et épistémologues autour d'une réflexion commune sur notre cosmologie.

Comment se situe-t-elle dans l'histoire des représentations de l'Univers ?
Appelle-t-elle une nouvelle épistémologie ?
Peut-elle être confrontée aux analyses philosophiques ?

La clandestinité

15 octobre 2009 - 17 octobre 2009

Colloque international organisé par l'Institut de Recherche Philosophique de Lyon (IRPhIL)

Le Québec débarque à Lyon 3

Jeudi 22 Octobre 2009

de 11h00 à 18h00

Université Jean Moulin Lyon 3
18 rue du Professeur Rollet - 69008 LYON (M° Sans Souci)

Journée d'information à destination de tous les étudiants lyonnais inscrits en licence, en master ou en doctorat apportera aux candidats à la mobilité toute l'information nécessaire pour réussir un projet d'études à l'étranger.

FORUM DES CARRIERES

Stud'Expert 2009 - Le rendez-vous de l'expertise comptable

Jeudi 8 octobre 2009 de 8h30 à 16h30

IAE de Lyon - Amphi E
18 rue du Professeur Rollet - 69008 LYON (M° Sans Souci)

8ème édition de la rencontre annuelle
Conférences-débats et forum stages-emploi

Destinée tout particulièrement aux étudiants, aux enseignants des filières Comptabilité Gestion ainsi qu'aux responsables de CIO et SCUIO, cette journée est placée sous le signe de la rencontre avec des professionnels et de l'information sur les métiers de l'expertise-comptable et de la finance. Conférences et forum stages / emplois.

<http://iae.univ-lyon3.fr>

Forum Carrières du Management 2009

Mercredi 2 au 6 novembre 2009 de 14h à 19h

IAE de Lyon
6 rue du Professeur Rollet - 69008 LYON (M° Sans Souci)

NOUVEAUTE 2009 : une semaine entière dédiée à l'insertion professionnelle
120 entreprises partenaires

Le 9ème Forum Carrières du Management de l'IAE de Lyon est ouvert sur une semaine à tous les étudiants de niveau Licence 3 et Master (Bac+4, Bac+5) de la région Rhône-Alpes, ainsi qu'aux diplômés de l'Université Lyon 3.

<http://iae.univ-lyon3.fr>

VIE CULTURELLE

L'Orchestre de Lyon 3 en concert



15 octobre 2009

L'Orchestre de l'Université donne son concert de rentrée.

Concerts du Jeudi Midi

15 octobre 2009

Pour la sixième année consécutive, les étudiants du Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse (CNSMD) de Lyon offrent des concerts de grande qualité.

VI. LE COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA FACULTE DE PHILOSOPHIE



Institut
de
Recherches
Philosophiques
de
Lyon



Communiqué de presse Faculté de philosophie EA 4187 Institut de recherches philosophiques de Lyon

Depuis le 15 juillet la faculté de philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3 occupe les locaux de l'ancienne présidence dans l'aile Richelieu (1 rue de l'université) du prestigieux bâtiment qui héberge la faculté de droit et les nouveaux bureaux du Président. Ce déménagement, rendu nécessaire par les exigences croissantes d'une petite mais très active composante universitaire, a permis de réunir les services de la licence et des nombreux masters dans le même couloir, ce qui favorise aussi un meilleur dialogue entre collègues et un service plus efficace dont les étudiants de philosophie seront les bénéficiaires.

Les nouveaux locaux ont été aménagés selon les critères de l'efficacité et de la sobriété : les bureaux licence et master ont été divisés pour permettre une meilleure rationalisation des services. Le long du couloir central des panneaux ont été installés pour donner les informations sur la vie universitaires et les échéances administratives des cours et des horaires. Une belle salle d'esthétique sert aussi de salle de réunion pédagogique et de salle pour les conseils de faculté.

Malgré le déménagement, la Faculté s'est investie dans le quadriennal des formations. Elle a reconduit ses 5 spécialités de Master, entre autres celles tournées vers la santé et le développement durable, et demandé la création avec d'autres composantes d'une nouvelle Licence Droit-Philosophie et d'une Licence "Humanités" qui regroupe des enseignements de philosophie, langue, lettres et histoire.

Seul l'IRPhL est resté dans la Maison de la recherche sise au 18, rue Chevreul, pour partager le dense environnement de la recherche du palais de l'Université. L'activité de recherche de l'EA 4187 IRPhL a été très intense pendant le quadriennal 2005-2009, avec 23 colloques internationaux organisés, 47 journées d'études, une douzaine de séminaires et une vingtaine de conférences. Dans le cadre du contrat quadriennal l'équipe, légèrement renouvelée, compte toujours développer son projet de recherche intitulé « Savoirs, normes, sens », selon trois axes : celui des systèmes philosophiques et de leurs interprétations dans différents bassins culturels, avec leurs visées transhistoriques et métaphysiques, celui des discursivités rationnelles propres aux constructions scientifiques et technologiques, celui des normes, règles, procédures éthico-juridiques et politiques, développement durable, santé et valeurs morales.

Parmi les activités de l'année académique à venir, on doit signaler la programmation d'environ 4 colloques internationaux, une dizaine de journées d'études. On signale en particulier l'organisation du colloque « Forme et origine de l'Univers : regards philosophiques sur la cosmologie », sous la direction de M. Daniel Parrochia, qui se déroulera du 12 au 14 octobre prochain, à l'occasion de l'année mondiale de la cosmologie. De nombreux chercheurs, de renommée internationale, discuteront pendant trois jours des questions concernant la philosophie et l'épistémologie des théories de l'univers.

Du 14 au 16 octobre, on enchaîne avec un colloque international sur la clandestinité russe, organisé par l'IRPhIL sous la direction de Mme Françoise Lesourd. Les bonnes relations internationales entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université de Moscou se mettent en place lors d'un colloque qui réunit chercheurs russes et français autour d'un sujet cher à la pensée russe.

A l'occasion du centenaire de la naissance de Simone Weil, l'IRPhIL, en collaboration avec le groupe de recherche MARGES (Lyon 3) et la faculté de philosophie de l'Université Catholique de Lyon, co-organise un colloque international qui se déroulera sur trois jours et dont l'Université Jean Moulin abritera les travaux de recherche le vendredi 13 novembre 2009. Rendez-vous à ne pas manquer, car il s'agit d'une occasion importante pour célébrer cette résistante qui a animé les universités européennes pendant toute l'année 2009.

En cette rentrée plus que jamais la Faculté de philosophie veut offrir en région rhône alpine un ensemble de formations philosophiques classiques d'excellence, tout en cherchant à préparer ses étudiants et ses chercheurs à affronter les grandes questions du monde contemporain. Comme le montrent ses nombreux doctorants (près de cent) du monde entier et ses 30 conventions Erasmus, la faculté de philosophie veut s'illustrer aussi à travers son remarquable rayonnement international.

VII. LES ANNEXES

ANNEXE 1. LICENCE PROFESSIONNELLE : MANAGEMENT DE LA COMMUNICATION





licence professionnelle
en contrat de professionnalisation
et formation initiale

Management de la communication

CONTACT

L.P. Management de la communication IUT Jean Moulin Lyon 3
- bureau 202 -
6 cours Albert Thomas-BP 8242 -
69355 LYON CEDEX 08 -
Tél. : 04 78 78 78 30 Fax : 04 78 78 75 50
<http://iut.univ-lyon3.fr>

CONDITIONS D'ADMISSION	MODALITES D'INSCRIPTION
Le candidat doit être titulaire d'un BAC + 2 (L2, DEUG, BTS, DUT ou DEUST tertiaires - Diplômes de fin de 1 ^{er} cycle tertiaire ou Titre admis en équivalence. Ou les professionnels sur VAP (Validation des Acquis Professionnels). Tout autre profil étudiant ayant un BAC + 2 valide peut postuler à la licence professionnelle.	Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site de l'Université Jean Moulin Lyon 3 : http://iut.univ-lyon3.fr Les dossiers sont à déposer au secrétariat avant la fin du mois de juin. La sélection des candidats se fait sur dossier et entretien.

PRESENTATION

La formation associe approche globale de la communication d'entreprise et acquisition de compétences spécialisées, dimensions stratégiques et managériales, dimensions fonctionnelle et opérationnelle. La philosophie de ce projet repose sur l'appréhension, l'analyse et la compréhension de la gestion des relations du management, de la communication. Cette formation vise à former des professionnels ayant une expertise en communication mais possédant des bases en managements pour pouvoir répondre aux demandes des grandes organisations et des PME.

Les compétences recherchées sont les suivantes :

- écouter et comprendre le corps social (analyser la culture d'entreprise, identifier les leaders d'opinion informels, capter des signaux de faiblesse)
- conseiller le management (élaborer un diagnostic de communication, élaborer des recommandations)
- élaborer et faire circuler l'information (savoir traduire les situations en termes de communication, amener les dirigeants, intégrer la dimension communication dans leurs décisions stratégiques)
- développer la dynamique collective (aider les managers à repérer les acteurs des projets concernés et à percevoir les enjeux de communication, aider les managers à concevoir et à mettre en œuvre des plans de communication adaptés à leurs projets)
- manager son équipe et piloter la fonction (intervenir dans le processus de gestion de crise en participant à l'élaboration du dispositif de communication de crise).



INSERTION PROFESSIONNELLE

La licence professionnelle Management de la communication permet une insertion professionnelle en tant que chargé de communication, assistant marketing, spécialiste formation-communication. Rattaché, selon les cas, à la direction des Ressources Humaines, à la direction de la communication ou à la direction générale, le responsable de communication peut être expert dans les domaines de la communication institutionnelle, de la communication business to business, de la communication de crise, de la communication interne comme de la communication événementielle ou de la conduite du changement.

L'enseignement comporte en outre un projet tuteuré (40 heures) et le contrat de professionnalisation permet à l'étudiant d'être directement au cœur de l'entreprise 3 jours sur 5, sur une période allant de septembre à août. Le rythme en formation initiale est de 3 jours en stage en entreprise et 2 jours en formation à l'IUT.

UNITES D'ENSEIGNEMENTS*

UE1 - COMMUNICATION

L'élaboration de la stratégie de communication	50 heures
Les outils de la communication	50 heures
Mesure des résultats	40 heures

UE2 - CONTEXTES ET SITUATIONS DE COMMUNICATION

Méthodologie en sciences sociales	20 heures
Management interculturel	30 heures
Gestion du groupe et management d'équipe	30 heures

UE3 - MANAGEMENT

Gestion des Ressources Humaines	30 heures
Pratiques de négociation	10 heures
Bases de la gestion administrative	30 heures

UE4 - PSYCHOLOGIE SOCIALE

Psychosociologie des organisations	15 heures
Dynamique des groupes	10 heures
Comportement organisationnel	15 heures

UE5 - ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA COMMUNICATION

Droit de la communication et de la presse	15 heures
Conduite de projet	20 heures
Ethique et déontologie de la communication	15 heures

UE6 - LANGUES

Langue vivante	40 heures
----------------	-----------

Projet Tuteuré

Le projet tuteuré se déroule sur le premier semestre de la formation.

Il a un double objectif : celui de faciliter l'élaboration d'un projet professionnel individuel pour les jeunes, et celui de les former aux méthodes de recrutement. Le premier défi lancé à nos étudiants étant celui de se faire recruter !

Période entreprise en contrat de professionnalisation

La Licence Professionnelle Management de la Communication envisage la formation par le biais de la professionnalisation. Celle-ci se déroule sur une période 1 an en suivant une organisation « 3 jours en entreprise, 2 jours en cours ». Ces périodes en entreprise constituent une période d'apprentissage pratique et font l'objet d'une évaluation.

Période entreprise (Stage) en formation initiale

La Licence Professionnelle Management de la Communication envisage la formation initiale par le biais d'une alternance 3 jours en stage en entreprise et 2 jours en formation à l'IUT (560 heures soit 27 semaines de stage)

* sous réserve de modifications

ANNEXE 2. LICENCE PROFESSIONNELLE : **MARKETING DIGITAL**



Marketing Digital

Gestion de contenus & stratégies numériques

CONTACT

IUT Jean Moulin Lyon 3, 6. cours Albert Thomas – BP 8242, 69355 LYON Cedex 08
<http://iut-univ-lyon3.fr> , vallerie.lacroche@univ-lyon3.fr

MODALITES D'INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le site de l'université Jean Moulin Lyon3.
Dépôt des candidatures au secrétariat (date limite sur le site).
La sélection des candidats se fait sur dossier et sur entretien.

CONDITIONS D'ADMISSION

Ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau III (DEUG, L2, DUT, BTS, DEUST, DPECF) ou d'un titre admis en équivalence, ou sur VAP 85 ou VAE

PRESENTATION

La licence « Marketing Digital: gestion de contenus et stratégies numériques » forme des professionnels aptes à évoluer dans un environnement numérique multi-canal pour développer la visibilité et la notoriété de l'entreprise, de ses services et/ou de ses produits. Cette visibilité est assurée grâce à des techniques marketing permettant : l'élaboration et la mise en place de stratégies d'influence et d'actions de notoriété, l'optimisation des contacts, la fidélisation de la relation entre cibles et entreprise.

Cette vision stratégique du marché est renforcée par une politique en matière de contenus. La complémentarité marketing et gestion de contenus met l'accent sur la nécessité d'optimiser un site et de présenter des contenus attractifs, en adéquation avec les attentes des cibles visées. Cette licence tend à apporter des contenus opérationnels et à développer une capacité d'analyse, de prise de recul face aux pratiques dans un environnement numérique très évolutif. Un des objectifs consiste à former, sur un marché émergent exigeant, des professionnels, véritables médiateurs, aptes à dialoguer avec différents acteurs (des experts en marketing, des communicants, des informaticiens, des veilleurs...) et capables de piloter des projets associant des multiples partenaires.



Cette licence professionnelle vise différents métiers : webmarketeur, chargé de référencement, trafic manager, assistant community marketing manager, chef de projet, référenteur, assistant e-communication, assistant e-notoriété, veilleur technologique, journaliste on-line...

Maquette Licence Professionnelle : « Marketing digital »

Semestre 5

UE1	UE2	UE3
MODULES DIFFERENCES DE MISE A NIVEAU Économie d'entreprise Marketing fondamental Banques de Données Stratégie de communication Méthodes Statistiques	TECHNIQUES DU WEB Outils, Analyses statistiques & mesures Conception et intégration web Langages & développement web Création de produits marketing numériques	REFERENCEMENT Techniques d'optimisation d'un site Gestion de contenus & CMS Ecriture web & référencement Etude, reformulation mots-clés et approche marché Stratégie & Web marketing (Niveau1) Réseaux sociaux, influence & e-réputation

Semestre 6

UE4	UE5	UE6
MANAGEMENT DE PROJET NUMERIQUE Projet (Pilotage, Animation, Coordination d'équipe & gestion de budget) Economie des services Droit numérique Conception-Rédaction de contenus numériques Anglais de spécialité	MARKETING Société numérique Veille & Intelligence Économique Stratégie et Web marketing (Niveau2) Sociologie du marketing	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE Expérience en Entreprise ou Stage 3 jours par semaine Projet tutoré Conférences

Compétences



L'étudiant doit à l'issue de la formation :

- Savoir écrire sur le Web
- Gérer l'édition du site
- Savoir optimiser techniquement et sémantiquement le site
- Appliquer les techniques en vigueur en matière d'ergonomie du site
- Appliquer les techniques d'e-marketing en vigueur :
 - l'affiliation, le marketing viral, les relations publiques sur le web,
 - l'e-mailing, l'inscription par formulaire,
 - l'externalisation de la force de vente,
 - la création de liens sponsorisés.

En plus de l'expertise technique, le diplômé saura

- s'insérer à une équipe projet,
- mener un projet de marketing de moyenne envergure,
- élaborer des stratégies numériques.

ANNEXE 3. MASTER SCIENCES HUMAINES : MENTION INFORMATION ET COMMUNICATION





MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Orientation professionnelle
Mention INFORMATION ET COMMUNICATION
Spécialité Professions des Médias

CONTACT

Département Information et
Communication
6 cours Albert Thomas
69008 Lyon
Scolarité : Mme MOREL
Tél. : 04.78.78.71.77
Mail : claire.morel@univ-lyon3.fr

COMPETENCES ACQUISES

Le Master 2 spécialité **Professions des Médias** est conçu dans une perspective d'approfondissement des connaissances et de maîtrise des outils afin d'acquérir une analyse propre à l'expertise médiatique.

Cette formation a pour vocation de former des cadres généralistes dans le domaine de l'information d'un organisme de presse ou de toute autre organisation du secteur privé ou public. L'objectif de ce diplôme est, donc, de faire acquérir à l'étudiant les outils et méthodes lui permettant de maîtriser la production et la réalisation de l'information télévisuelle,

radiophonique, écrite et multimédia.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants qui réussissent le M1 passent automatiquement en M2. Pour les candidats venant d'une autre formation initiale, l'entrée est sélective (dossier + entretien).

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Selon l'enquête d'insertion professionnelle* réalisée par le SCUJO en 2008 :

- ▮ **86%** sont en emploi
- ▮ **les emplois sont qualifiés (58% sont cadres)**
- ▮ **Tous travaillent dans le secteur privé**

A l'issue de sa formation, l'étudiant pourra s'orienter dans les secteurs suivants : les métiers des médias grand public, les métiers des médias électroniques, les métiers de la production audiovisuelle.

A titre d'exemple, les titulaires de ce Master, interrogés lors de cette étude, occupent les emplois suivants :

- ▮ Assistant de production audiovisuelle
- ▮ Chef de projet marketing (Constructeur audio)
- ▮ Chroniqueuse mode (Chaîne TV)
- ▮ Journaliste multimédia indépendant (Journal en ligne)
- ▮ Journaliste dans la presse écrite
- ▮ Journaliste (Chaîne TV régionale)
- ▮ Journaliste reporter d'images (Chaîne TV locale)
- ▮ Rédacteur (Magazine Internet)
- ▮ Rédactrice web et radio (Agence de communication)
- ▮ Responsable médias (Centre de football)

*Etude L'insertion professionnelle des étudiants inscrits en Master 2 professionnel (année universitaire 2005-2006) consultable sur le site web de l'Université Lyon 3 : www.univ-lyon3.fr (rubrique « Vie étudiante » ; « S'orienter-s'informer » ; « Information-Orientation »)

ORGANISATION DES ETUDES

Intitulé de l'enseignement	Nb d'heures par semestre		Crédits
	CM	TD	
Semestre 9			
Anglais : pratiques technico-commerciales	12h	10h	1
Développer une expertise dans le domaine de la production du discours médiatique			
Sons, lumières et cadres : approches théoriques	20h		3
Ecriture et réalisation d'un documentaire	20h	20h	3
Multimédia et écriture non-linéaire		20h	3
Ecriture et réalisation d'une émission radiophonique	20h	20h	3
Développer une expertise dans le domaine de l'analyse du discours médiatique			
L'information quotidienne	10h	10h	3
L'information magazine	10h	10h	3
L'information professionnelle	10h	10h	3
Développer une expertise dans le domaine de la réception du discours médiatique			
Création d'un média de presse	20h		3
Gestion d'un média de presse		20h	2
Publics, grands publics, publics de masse	20h	10h	3
Semestre 10			
Immersion professionnelle			
Stage en entreprise : 6 mois			5
Méthodologie de conception d'un mémoire	20h	8h	5
Rédaction d'un mémoire			15
Soutenance orale			5

ANNEXE 4. DIPLOME D'UNIVERSITE : GERER ET DEVELOPPER SON ASSOCIATION



I.A.E DE LYON
UNIVERSITE JEAN MOULIN
LYON 3

Formation Continue

Diplôme d'Université
Gérer et Développer
votre Association

I.A.E de Lyon - Université Jean Moulin - Lyon 3
6, cours Albert Thomas - BP 8242 - 69355 Lyon cedex 08
Tél. : 04 78 78 71 88 - Fax : 04 78 78 76 16 - <http://iae.univ-lyon3.fr>



Enjeux et contexte de la formation

Près d'un million d'associations animées et gérées par 14 millions de bénévoles et par des salariés de plus en plus nombreux (6% de l'emploi total)... Le secteur associatif représente un poids social et économique croissant pour la vie des territoires. L'association constitue une autre façon d'entreprendre souvent au service des autres. Ce diplôme s'adresse aux salariés et aux dirigeants du secteur associatif pour les aider à construire le développement de leur association grâce à des principes et outils de management adaptés.

Ils soutiennent la formation

« Gérer et développer une association implique des connaissances, des compétences et des savoirs faire permettant de construire une véritable alchimie entre la conduite politique du projet associatif et la gestion de l'activité qui en découle. Cet enjeu sollicite les dirigeants bénévoles et les salariés dans une démarche commune d'efficacité. Elle les implique tous deux dans un processus de qualification dont ils doivent partager de manière complémentaire et réciproque le sens et les savoirs. De cette manière, ce Diplôme Universitaire permettra de former les acteurs associatifs qui, intégrés dans une équipe salariée ou dirigeante, pourront réaliser et développer des projets d'utilité sociale. C'est notamment au regard de ces enjeux que la CPCA Rhône-Alpes, qui regroupe les plus importants réseaux associatifs, a décidé de s'engager avec l'ensemble des acteurs de cette formation, pour que celle-ci puisse accompagner, valoriser et promouvoir les projets associatifs et ceux qui les font vivre. »

Mr Quadrini, CPCA Rhône-Alpes

« Le secteur associatif représente 80% de l'emploi de l'économie sociale solidaire. Les derniers chiffres montrent que 74% des associations employeuses ont entre 1 et 9 salariés, c'est dire que nous sommes dans le champ de la TPE/PME. La question de la professionnalisation est donc essentielle. Pour y répondre il s'agit de mettre en oeuvre des relations étroites entre l'Université et le monde professionnel que sont l'Economie Sociale et le secteur associatif pour générer des formations à niveaux de qualification requis pour les besoins des associations, et particulièrement celles de petite et moyenne taille.

Aussi, ne pouvons-nous que soutenir activement le DU "Gérer et développer votre association", celui-ci nous paraissant devoir correspondre aux exigences. »

Denis Colongo,
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

« Le Bureau du Comité Régional Olympique et Sportif, apporte son soutien à la création, par l'IAE de Lyon - Université Jean Moulin-Lyon 3, d'un diplôme d'université "Gérer et Développer votre association".

Ce diplôme, dont la formule pédagogique comprend des séminaires de 2 jours tous les deux mois et un accompagnement individualisé, est ouvert aux salariés et dirigeants des associations. Le CROS voit dans cette création une possibilité d'acquisition ou d'amélioration des compétences professionnelles, au bénéfice du développement des structures associatives sportives. »

Guy MARGOTTON (Président) et
Jean WALLACH (Vice-président), CROS



« Pour soutenir leur développement, pour pallier le manque de bénévoles, pour dynamiser leurs actions, un grand nombre d'associations se sont engagées dans la voie de la professionnalisation. Aussi, une nouvelle obligation morale apparaît pour les associations, à savoir former leurs salariés pour leur permettre d'être le plus efficace possible dans leur travail au service de la dynamique associative.

La coordination SAVARA (Structures d'Appui à la Vie Associative en Rhône-Alpes) se réjouit de la création d'un DU en management associatif et est prête à s'engager fortement auprès des acteurs de cette formation pour qu'elle soit une réussite. Elle est prête, ainsi que ses membres, à apporter à ceux qui suivront ce DU tout le soutien dont ils auront besoin »

Philippe Lafay, Coordination SAVARA

Organisation du programme

La formation est limitée à 20 personnes maximum.

Le Diplôme d'Université comporte 84 heures de formation en présentiel (6 séminaires de 14h).

Les cours se déroulent sous la forme de séminaires intensifs de 14 heures sur 2 jours tous les 2 mois, d'octobre 2009 à juin 2010.

Horaires :

Lundi (10h30-13h00 et 14h00-19h00)
et Mardi (8h30-13h00 et 14h00-16h00)

Le mémoire professionnel, lié au projet et au management de l'association du stagiaire, est encadré par un expert (tutorat et accompagnement personnalisé de 6 heures).

Exemples de sujets : Formaliser un projet associatif, Recruter et pérenniser un emploi salarié...

Les participants du D.U. peuvent également participer, à titre facultatif, à quatre conférences d'expertises sectorielles organisées en partenariat avec la Licence Professionnelle « Droit et gestion des entreprises associatives », et animées par un professionnel de quatre secteurs d'activité associatif : ONG, culture, sport et aide à la personne.

Les intervenants sont d'origines variées :

- Dirigeants et professionnels du secteur associatif
- Enseignants-chercheurs spécialistes du secteur associatif
- Conseillers spécialisés associatifs (experts comptables, avocats spécialisés...)

Les contenus pédagogiques sont basés sur des cas pratiques.

Objectifs de la formation et débouchés professionnels

Le D.U. vise à apporter aux participants un perfectionnement et une spécialisation en management associatif.

La formation leur permettra d'accompagner le développement et la structuration de leur association.

Les secteurs d'activités couverts sont larges :

- Jeunesse, éducation populaire, sports
- Culture et loisirs
- Insertion et solidarité (aide à la personne...)
- Autres secteurs associatifs (développement local, environnement notamment).



Public concerné et conditions d'accès

Le D.U. « Gérer et Développer votre association » est destiné à la fois :

- à des salariés de structures associatives : agent de développement, agent / responsable administratif, comptable, financier, communication ...
- à des dirigeants / bénévoles.

Il s'adresse aux :

- titulaire d'un diplôme Bac + 2 ou niveau équivalent et investi ou travaillant dans le secteur associatif
- titulaire du baccalauréat ou diplôme de niveau IV disposant de 3 années d'expériences dans le secteur associatif, ou d'expériences significatives dans ce domaine.

Il est nécessaire pour les participants de faire partie d'une association (à titre salarié ou bénévole), laquelle servira de support au mémoire professionnel.

Contenu du programme

● MAÎTRISE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERNE (RÈGLEMENTAIRE, POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE) ET DU FONCTIONNEMENT INTERNE DE L'ASSOCIATION :

19, 20 et 21 octobre 2009

Lieu : IAE de Lyon et Union Régionale de la Fédération des Oeuvres Laïques URFOL (Caluire, 69).

Coordination : Colas Amblard et Emmanuel Bayle

Compétences : Être capable de comprendre les éléments clés du fonctionnement d'une association en relation avec son environnement socio-économique, institutionnel et réglementaire.

Thèmes clés : Partenaires et environnement de l'association
• Fonctionnement réglementaire (statuts, règlement intérieur...) • Gouvernance et prise de décision (AG, comité directeur, bureau...) • Organisation interne réglementaire et administrative.

● STRATÉGIE / GESTION DE PROJETS :

23 et 24 novembre 2009

Lieu : Comité Régional Olympique et Sportif Rhône-Alpes (Bourgoin, 38).

Coordination : Emmanuel Bayle

Compétences : Être capable de concevoir et mettre en oeuvre une démarche stratégique et de gestion de projets pour une association • Être capable de concevoir l'organisation d'un événement en lien avec la stratégie et l'objet de l'association •

Thèmes clés : Réaliser un diagnostic stratégique d'une association • Conception, formalisation et mise en oeuvre de la stratégie et des projets • Création et organisation d'événements • Evaluation de la réussite de l'association (bilan sociétal).

● STRATÉGIES PARTENARIALES / VIE DES TERRITOIRES ET POLITIQUE DE FINANCEMENTS :

25 et 26 janvier 2010

Lieu : AGLCA (Bourg-en-Bresse, 01)

Coordination : Yves Paris

Compétences : Être capable de générer, développer et pérenniser les partenariats publics et privés ; Être capable de concevoir et de mettre en oeuvre un plan marketing et de recherche de financement adapté à la situation d'une association en s'attachant particulièrement aux possibilités de sponsoring/mécénat et à la qualité des services rendus.

Thèmes clés : Partenariat public et secteur associatif • Nouveaux territoires (pays, intercommunalités...) et nouveaux enjeux de partenariat • Sponsoring et mécénat 2ème génération • Sport et culture comme outils de réponse aux enjeux de société et de territoires (éducation, emploi, aménagement du territoire, développement durable...) • Travailler ensemble pour travailler mieux (réseau, coopération ...).

● GESTION COMPTABLE, FINANCIÈRE ET FISCALE :

30 et 31 mars 2010

Lieu : PSA 73 (Chambery, 73)

Coordination : Philippe Lafay

Compétences : Être capable de comprendre le régime comptable, financier et fiscal d'une association • Réaliser un bilan, compte de résultat, budget prévisionnel • Respecter les obligations fiscales et les déclarations fiscales correspondantes • Optimiser le financement de l'association au regard du levier fiscal.

Thèmes clés : Obligations comptables, financières et fiscales • Outils et techniques comptables, financières et fiscales.



Contenu du programme

● **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :**
17 et 18 mai 2010
Lieu : Saint-Etienne (42)
Coordination : P. Lafay

Compétences : Etre capable de concevoir et mettre en oeuvre, dans le respect du droit social, un management des ressources humaines mixtes adapté à la situation.

Thèmes clés : Les relations employeur / salariés • Droits et devoirs de l'employeur et du salarié • La professionnalisation • Politique salariale associative et utilisation des aides à l'emploi dans le cadre du projet associatif • Principes et outils de l'animation et de la gestion d'équipes mixtes bénévoles/salariés.

● **OUTILS MÉTHODOLOGIQUES ET GESTION DU PROJET DE MÉMOIRE :**
21 octobre 2009
Soutenance des projets : lundi 28 juin 2010 (IAE de Lyon)
Coordination : Emmanuel Bayle

Compétences : Etre capable de réaliser et de présenter une étude professionnelle sur un thème utile au développement ou/et au management d'une association.

Thèmes clés : Construire un projet d'étude • Maîtriser les méthodologies d'étude • Présentation écrite et orale d'une étude professionnelle.

Les plus de la formation

- ↪ Un accompagnement opérationnel aux projets de l'association et du stagiaire.
- ↪ Un diplôme itinérant au sein des points d'appui clés de la vie associative en Rhône-Alpes.
- ↪ Un rythme adapté à la poursuite d'activité.

Informations pratiques

Tarif et modalités de financement

Frais de candidature : 55 euros

2 500 euros + droits d'inscription universitaires

Cette formation est éligible à l'ensemble des dispositifs de financement de la formation Professionnelle Continue :

- ☞ Financement entreprise/association : Plan de Formation, Période de professionnalisation, Droit individuel à la Formation (DIF)
- ☞ Prise en charge par un organisme : Congé individuel de Formation par un OPACIF, financements spécifiques dans le cadre de l'ARE (Allocation Retour à l'Emploi), participations de certaines caisses de retraites ou mutuelles
- ☞ Dispositifs de financement spécifiques associés à certains contrats aidés (contrat tremplin, CAE...)
- ☞ Financement individuel partiel ou total.

La complémentarité des financements est possible. Nous pouvons vous conseiller dans vos démarches.

Dates à retenir :

- Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 5 octobre 2009
- Date de sélection : 6 octobre 2009
- Durée de la formation : d'octobre 2009 à juin 2010.

CONTACTS

Service Formation Continue
Tél : 04 78 78 71 88 - Fax : 04 78 78 76 16
contact.iaefc@univ-lyon3.fr
<http://iae.univ-lyon3.fr>

Responsable pédagogique du D.U. :
Emmanuel Bayle Professeur des Universités
emmanuel.bayle@univ-lyon3.fr

L'IAE de Lyon forme vos futurs collaborateurs.
Vous pouvez aider en versant la taxe d'apprentissage
de votre entreprise au titre du BAREME.

écrit par le Service Édition UJML3 mai 2009 - document non contractuel

ANNEXE 5. FICHE DE PRESENTATION GENERALE DE L'UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3



Université Jean Moulin Lyon 3

www.univ-lyon3.fr

> **Nombre d'étudiants (dont étudiants étrangers) :** 21 300 au 15 janvier 2009 dont 4 400 étudiants de nationalité étrangère. (50% sont inscrits à titre individuel, 11% viennent avec ERASMUS et 33% bénéficient d'autres programmes et accords bilatéraux, y compris formations délocalisées.)

> **Nombre de doctorants :** 986

> **Nombre de thèses produites par an :** 100

> **Disciplines enseignées**

• **Faculté de Droit**

Droit – Droit Privé – Droit public - Droit et Science Politique

• **IAE**

Economie - Gestion - Management – Finances - Comptabilité – Marketing et Commerce

• **IUT**

Information et Communication – Gestion Administrative et Commerciale – Carrières Juridiques

• **Faculté des Lettres et Civilisations**

- Lettres Classiques

- Lettres Modernes

- Histoire – Géographie - Aménagement

- Information et Documentation

- Information et Communication

• **Faculté des Langues**

- Langues Etrangères Appliquées

- Langues, Littératures et Civilisations Etrangères

- Langues enseignées : Allemand, Anglais, Arabe, Arménien, Bulgare, Chinois, Coréen, Croate, Espagnol, Grec moderne, Hébreu, Hindi, Hongrois, Italien, Japonais, Polonais, Portugais, Roumain, Russe, Sanskrit, Taiwanais, Turc, Vietnamien

• **Faculté de Philosophie**

> **Diplômes préparés :**

3 diplômes universitaires de technologie

14 mentions de licence

22 licences professionnelles

80 spécialités de masters avec plus de 200 parcours spécialisés

48 spécialités de doctorat

23 diplômes d'université

Une offre globale en langue anglaise :

- « Undergraduate » : DU SELF (Study in English, Lyon France)

- "Graduate": Business : General Management Program (GMP)

European Business Realities (EBR)

International MBA (IMBA)

LLM in Law

Global Master Studies (Arts)

> **Nombre de personnels :**

Enseignants-chercheurs et enseignants : 860

Vacataires : 3600

Personnels administratifs et techniques : 660

> **Collaborations internationales (accords, partenariats, appartenance à des réseaux, à des programmes) :**

Plus de 330 accords sur les 5 continents

190 accords en Europe

67 pays partenaires

26 programmes délocalisés ou de double diplôme

ANNEXE 6. DIPLOME D'UNIVERSITE :
SPORT, CULTURE ET SOCIETE
MANAGEMENT DURABLE ET PERFORMANCE DURABLE



iae lyon
ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE MANAGEMENT

UNIVERSITÉ
JEAN MOULIN
LYON 3

*Le sport et la culture sont deux langages universels,
porteurs de valeurs d'identification et de liens sociaux,
allant dans le sens d'un mieux vivre ensemble*

Formation Continue

Diplôme d'Université Expert

SPORT, CULTURE ET SOCIÉTÉ
MANAGEMENT RESPONSABLE ET PERFORMANCE DURABLE

En partenariat avec

Institut de hautes études
en administration publique
Université de Lausanne

idheap

I.A.E de Lyon - Université Jean Moulin - Lyon 3
6, cours Albert Thomas - BP 8242 - 69355 Lyon cedex 08
Tél. : 04 78 78 71 88 - Fax : 04 78 78 76 16 - <http://iae.univ-lyon3.fr>



Enjeux et contexte de la formation

Les principes fondamentaux du Développement Durable (DD) sont inscrits dans le code génétique du sport et de la culture. En effet, le sport et la culture sont devenus deux secteurs d'activité essentiels à la vie de nos territoires et de notre société. Ils jouent un rôle d'interface pour répondre, via leurs activités, spectacles et événements, à des problématiques de société : valeurs-repères, éducation, santé, développement économique et emploi, lien social, intégration, santé, handicap/solidarité, aménagement et vie des territoires, tourisme, protection de la nature et du patrimoine, identité/communication.

C'est pourquoi la demande sociétale à l'égard des mondes du sport et de la culture n'a jamais été aussi forte. Mis face à leurs responsabilités, les grands acteurs (fédérations sportives, clubs professionnels, fabricants d'articles de sport, mais aussi théâtres, opéras, festivals, musées...), doivent s'adapter et inventer de nouvelles stratégies et de nouveaux modèles sociaux et commerciaux en phase avec ces attentes fortes.

Le contexte très concurrentiel dans lequel ils évoluent se veut encore plus complexe avec de nouveaux référentiels en matière de DD et de Responsabilité Sociétale des Organisations (ISO 14001, ISO 26000, NRE, Agenda 21 du sport français, label CNOSF «Développement Durable, le sport s'engage» référentiel DD dans les manifestations culturelles, ...). Un management responsable devient, si ce n'est une fonction ou un métier nouveau, du moins une compétence nouvelle, une clé pour la performance globale et l'utilité sociale des structures sportives et culturelles et de celle de leurs partenaires (collectivités territoriales, entreprises, fondations). Cette compétence vise à régénérer la stratégie de l'organisation et à insuffler de nouvelles formes de partenariats avec les parties prenantes, un nouveau regard sur l'humain dans et en dehors de l'organisation.

A la fois stratégique et visionnaire, le professionnel en charge de la responsabilité sociétale et environnementale devient porteur d'innovations stratégiques et managériales favorisant la cohésion sociale. Il représente un manager clé pour construire et valoriser l'offre (produits/services) et plus largement l'activité de son organisation et l'inscrire davantage dans cette société en quête de sens.

Ils soutiennent la formation

« Depuis le début des années 2000, le développement durable devient une des priorités du mouvement sportif et olympique comme en atteste la mise en œuvre de l'agenda 21 du sport français et du CIO. Les fédérations sportives, et notamment les sports de pleine nature, ont initié des actions fortes autour de cet enjeu de société. Nos partenaires privés et publics sont particulièrement engagés à nos côtés sur cette problématique. C'est pourquoi nous soutenons pleinement la création de ce diplôme qui vise à accompagner et à développer l'expertise des structures du mouvement sportif (fédérations, clubs professionnels...) et de leurs cadres dans la mise en œuvre de stratégies et de méthodes de management intégrant le concept de développement durable comme moteur essentiel de leur fonctionnement et de leur réussite ».

Denis Massegli, *Président du Comité National Olympique et Sportif Français*

« Sensibiliser et former les dirigeants d'entreprise et les responsables de structures culturelles et sportives à la responsabilité sociale des entreprises (RSE) pour leur permettre d'élaborer des actions communes est un projet auquel nous adhérons pleinement ».

Béatrice Genoux, *Chargée de la coordination nationale pour la promotion du mécénat, Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie*

Serge Dorny
Association des Directeurs d'opéras

Organisation du programme

La formation est limitée à 15 personnes.

Le Diplôme d'Université comporte 100 heures d'enseignement et des heures de tutorat individuel, en dehors des cours et à distance, sur le projet du stagiaire. Les enseignements, basés sur des études de cas, se déroulent sur la base de 5 séminaires de 20 heures au cœur des grandes institutions sportives et culturelles.

Horaires : Jeudi (13h30-19h30), Vendredi (8h30-13h00 et 14h00-19h00) et Samedi (8h00-13h00)

Le mémoire professionnel, en relation avec une pratique managériale liée au contenu de la formation et aux besoins de la structure employeur du participant, est encadré par un expert.

Exemples de thèmes de mémoires professionnels :

- Création et mise en place d'une politique de développement durable
- Création et choix stratégiques pour une fondation d'entreprise multi-partenaires
- Nouvelle stratégie de partenariats publics et privés (conception, commercialisation et pérennisation)
- Création et mise en oeuvre d'un fonds de dotation (personne physique/personne morale) sport ou culture
- Spectacles vivants, nouvelles technologies et nouveaux modèles de commercialisation et de consommation prenant en compte le développement durable
- Stratégie de communication responsable autour d'un événement et d'un territoire...
- Investir de manière responsable et durable dans le sport et dans la culture (montage de projets citoyens/de solidarité, en lien avec le développement durable...)
- Stratégie d'optimisation des coûts et de l'image au regard du développement durable
- Evaluation de la performance sociétale et environnementale d'une structure sportive ou culturelle (documents et indicateurs clés de performance)...

Public concerné et conditions d'accès

Exclusivement accessible en formation continue sur une année universitaire, ce diplôme est destiné à des professionnels :

- Responsable communication / marketing / partenariats / sponsoring / mécénat ; Chargé de développement / mission ; Responsable événementiel ; Responsable ressources humaines / administratif dans les grandes organisations sportives (clubs professionnels/ligues sportives professionnelles, fédérations sportives nationales et internationales, fabricants et distributeurs d'articles de sport ...) et culturelles (théâtres, opéras, festivals, musées, scènes nationales ...).
- Responsable Fondation d'entreprise / fondation reconnue d'utilité publique, Fonds de dotation... ; Chargé de mission RSE/développement durable dans les organisations sportives et culturelles et entreprises partenaires du sport et de la culture (grandes entreprises et leurs fondations...).
- Cadre du secteur public en charge des questions sportives ou/et culturelles ou/et environnementales/touristiques et des nouvelles stratégies territoriales associées.
- Dirigeant, Administrateur et Directeur des grandes organisations sportives et culturelles.
- Avocats, Experts comptables, Consultants spécialisés dans les secteurs sportif et culturel.
- Chefs d'entreprises et ambassadeurs de marque ou/et de territoire (anciens sportifs de haut-niveau et artistes) souhaitant soutenir en tant qu'acteur engagé et responsable des projets sportifs et culturels (via notamment des Fonds de dotation).

Il s'adresse aux :

- Candidats titulaires d'un Master ou diplôme équivalent ayant une expérience professionnelle dans le secteur du sport ou/et de la culture ou dans des structures partenaires du sport et de la culture (entreprises, fondations, collectivités locales)
- Candidats disposant d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans les structures précitées, par la validation de leurs acquis.



Contenu du programme

SÉMINAIRE 1 :
STRATÉGIES SOCIÉTALES PAR LE SPORT ET LA CULTURE
Responsables : *Emmanuel Bayle et Pierre Fronton*
Dates et Lieu* : Lyon (Musée des beaux arts, Olympique Lyonnais et Opéra de Lyon) les 28, 29 et 30 janvier 2010

Contenus et compétences clés :

- Contexte, acteurs et enjeux autour du développement durable dans le sport et la culture
- Stratégies de responsabilité sociétale et environnementale des grands acteurs du sport et de la culture et de leurs partenaires
- Cadre réglementaire (normes/lois...) et modalités d'intégration de la responsabilité sociale et environnementale dans les pratiques de management (ressources humaines, marketing, qualité...) et la vie des territoires
- Gouvernance et management des réseaux multipartenaires (publics/privés/associatifs) notamment lors de grands événements
- Bilan responsabilité sociale et environnementale de l'organisation du participant
- Méthodologie de projet et de résolution des cas des participants

SÉMINAIRE 2 :
ENJEUX ET MÉTHODES À L'INTERNATIONAL
Dates et Lieu* : Lausanne (Musée Olympique) les 18, 19 et 20 mars 2010
Responsable : *Jean-Loup Chappelet*

Contenus et compétences clés :

- Les stratégies des grandes institutions sportives (CIO, Fédérations internationales...) et culturelles et des instances internationales gouvernementales (Union Européenne, ONU, Unesco...) vis-à-vis du sport et de la culture
- Le sport et la culture : régulation/prévention des dérives et résolution des contentieux (agence de régulation, arbitrage...)
- Candidature et organisation de grands événements internationaux, stratégie de visibilité internationale par le sport et la culture
- La promotion et la valeur des marques sportives et culturelles au niveau international

SÉMINAIRE 3 :
PARTENARIATS/COMMUNICATION/ÉVÉNEMENTS RESPONSABLES : FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS
Dates et Lieu* : Marseille – Aix en Provence (Ville Européenne de la Culture 2013 – Palais des glaces et de la glisse, Friche de la belle de mai Pôle culturel) les 27, 28 et 29 mai 2010
Responsables : *Lionel Moltese et Patricia Seror*

Contenus et compétences clés :

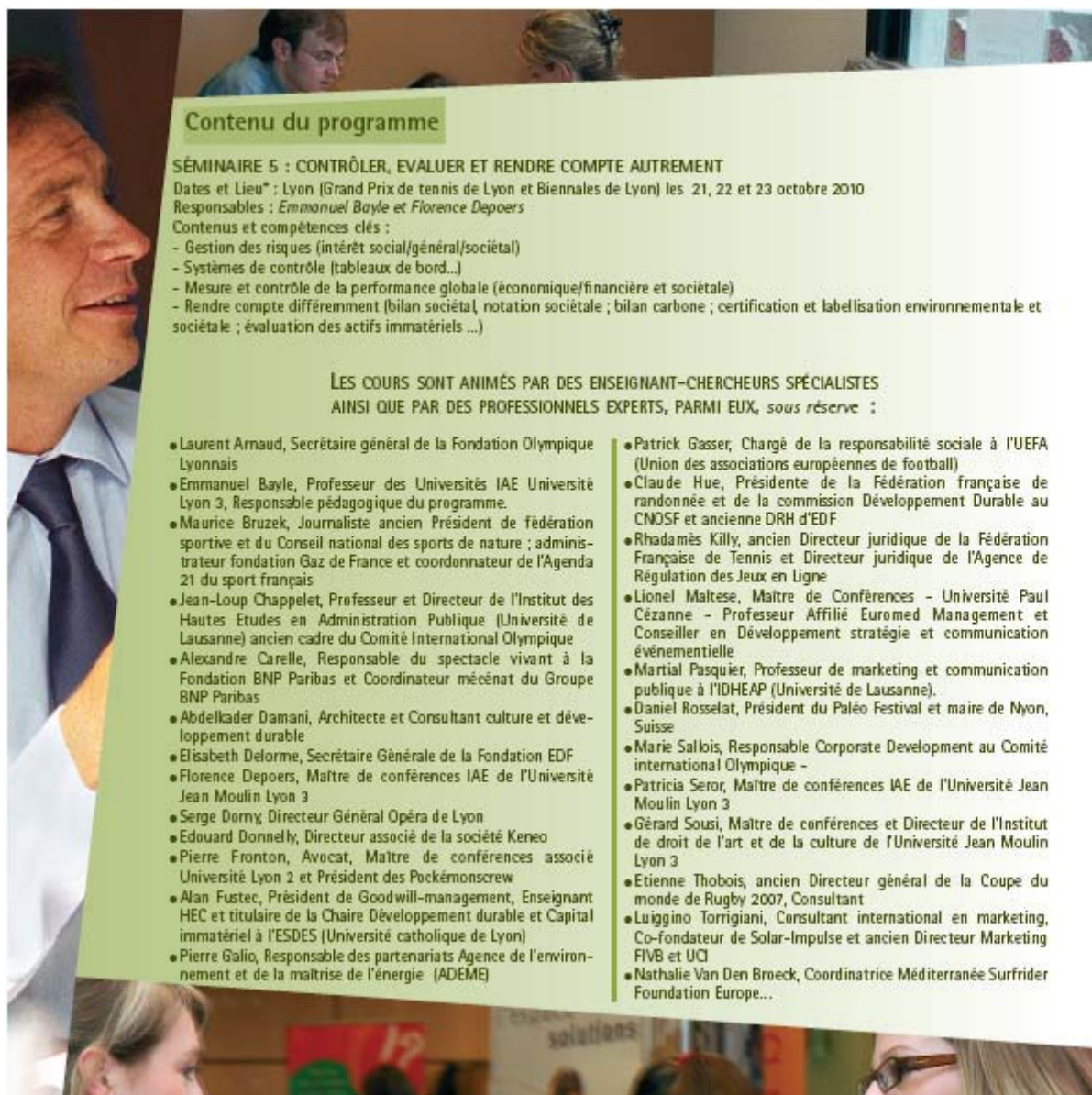
- Marketing et création de valeur dans les réseaux et grands événements du sport et de la culture (stratégie de marketing relationnel, événement sportif et/ou culturel en tant que programme collaboratif entre les parties prenantes)
- Sponsoring citoyen et mécénat 2ème génération (fonds de dotation ; fondation multipartenaires...), nouvelles formes de partenariats publics/privés
- Contractualisation des partenariats, gestion des risques (droit d'image, droit des marques...) et management des affaires juridiques
- Réputation et marketing stratégique des grands événements et marques culturelles et sportives (éco-événements, produits joints sport et culture...)
- Spectacles vivants, nouvelles technologies et nouveaux modèles de commercialisation et consommation prenant en compte le développement durable

SÉMINAIRE 4 :
OPTIMISATION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES
Dates et Lieu* : Paris (Comité National Olympique et sportif Français, Musée du Quai Branly, Roland Garros) les 8, 9 et 10 septembre 2010
Responsables : *Emmanuel Bayle et Pierre Fronton*

Contenus et compétences clés :

- Montages juridiques, sociaux et fiscaux spécifiques
- Stratégie d'optimisation des coûts, des achats de biens et services et des modes de fonctionnement au regard du développement durable
- Transposition de savoir faire managériaux du monde du sport et de la culture vers l'entreprise (esprit d'équipe, performance...)
- Management de la diversité (mixité sociale, handicaps, bénévolat/volontariat/salariat...)

*Prévisionnels sous réserve de modifications



Contenu du programme

SÉMINAIRE 5 : CONTRÔLER, EVALUER ET RENDRE COMPTE AUTREMENT

Dates et Lieu* : Lyon (Grand Prix de tennis de Lyon et Biennales de Lyon) les 21, 22 et 23 octobre 2010
Responsables : Emmanuel Bayle et Florence Depoers

Contenus et compétences clés :

- Gestion des risques (intérêt social/général/sociétal)
- Systèmes de contrôle (tableaux de bord...)
- Mesure et contrôle de la performance globale (économique/financière et sociétale)
- Rendre compte différemment (bilan sociétal, notation sociétale ; bilan carbone ; certification et labellisation environnementale et sociétale ; évaluation des actifs immatériels ...)

LES COURS SONT ANIMÉS PAR DES ENSEIGNANT-CHERCHEURS SPÉCIALISTES
AINSI QUE PAR DES PROFESSIONNELS EXPERTS, PARMIS EUX, *sous réserve* :

- Laurent Arnaud, Secrétaire général de la Fondation Olympique Lyonnaise
- Emmanuel Bayle, Professeur des Universités IAE Université Lyon 3, Responsable pédagogique du programme.
- Maurice Bruzek, Journaliste ancien Président de fédération sportive et du Conseil national des sports de nature ; administrateur fondation Gaz de France et coordonnateur de l'Agenda 21 du sport français
- Jean-Loup Chappelet, Professeur et Directeur de l'Institut des Hautes Etudes en Administration Publique (Université de Lausanne) ancien cadre du Comité International Olympique
- Alexandre Carelle, Responsable du spectacle vivant à la Fondation BNP Paribas et Coordinateur mécénat du Groupe BNP Paribas
- Abdelkader Damani, Architecte et Consultant culture et développement durable
- Elisabeth Delorme, Secrétaire Générale de la Fondation EDF
- Florence Depoers, Maître de conférences IAE de l'Université Jean Moulin Lyon 3
- Serge Dorny, Directeur Général Opéra de Lyon
- Edouard Donnelly, Directeur associé de la société Keneo
- Pierre Fronton, Avocat, Maître de conférences associé Université Lyon 2 et Président des Pockémonscrew
- Alan Fustec, Président de Goodwill-management, Enseignant HEC et titulaire de la Chaire Développement durable et Capital immatériel à l'ESDES (Université catholique de Lyon)
- Pierre Galio, Responsable des partenariats Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- Patrick Gasser, Chargé de la responsabilité sociale à l'UEFA (Union des associations européennes de football)
- Claude Hue, Présidente de la Fédération française de randonnée et de la commission Développement Durable au CNOSF et ancienne DRH d'EDF
- Rhadamès Killy, ancien Directeur juridique de la Fédération Française de Tennis et Directeur juridique de l'Agence de Régulation des Jeux en Ligne
- Lionel Maltese, Maître de Conférences - Université Paul Cézanne - Professeur Affilié Euromed Management et Conseiller en Développement stratégie et communication événementielle
- Martial Pasquier, Professeur de marketing et communication publique à l'IDHEAP (Université de Lausanne).
- Daniel Rosselat, Président du Paléo Festival et maire de Nyon, Suisse
- Marie Sallois, Responsable Corporate Development au Comité international Olympique -
- Patricia Senor, Maître de conférences IAE de l'Université Jean Moulin Lyon 3
- Gérard Soussi, Maître de conférences et Directeur de l'Institut de droit de l'art et de la culture de l'Université Jean Moulin Lyon 3
- Etienne Thobois, ancien Directeur général de la Coupe du monde de Rugby 2007, Consultant
- Luigino Torrigiani, Consultant international en marketing, Co-fondateur de Solar-Impulse et ancien Directeur Marketing FIVB et UCI
- Nathalie Van Den Broeck, Coordinatrice Méditerranée Surfrider Foundation Europe...



Informations pratiques

Tarif et modalités de financement

Frais de candidature : 55 euros

3 900 euros + droits d'inscription universitaires (environ 100 euros)

Cette formation est éligible à l'ensemble des dispositifs de financement de la Formation Professionnelle Continue :

- ↳ Financement entreprise : Plan de Formation, Période de professionnalisation, Droit individuel à la Formation (DIF)
- ↳ Prise en charge par un organisme : Congé individuel de Formation par un OPACIF, financements spécifiques dans le cadre de l'ARE (Allocation Retour à l'Emploi), participations de certaines caisses de retraites ou mutuelles
- ↳ Dispositifs de financement spécifiques associés à certains contrats aidés
- ↳ Financement individuel partiel ou total.

La complémentarité des financements est possible. Nous pouvons vous conseiller dans vos démarches.

Dates à retenir :

- ↳ Date limite d'envoi des dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) : 15 janvier 2010
- ↳ Durée de la formation : de fin janvier 2010 à octobre 2010

CONTACT FRANCE :

Service Formation Continue

Tél : 04 78 78 71 88 - Fax : 04 78 78 76 16

contact.iacfc@univ-lyon3.fr

Responsable pédagogique du D.U. :

Emmanuel Bayle, Professeur des Universités

IAE Université Jean Moulin Lyon 3

emmanuel.bayle@univ-lyon3.fr

CONTACT SUISSE :

Institut de hautes études en administration publique

Swiss Graduate School of Public Administration

Route de la Maladière 21

CH-1022 - Chavannes - Lausanne

T: 021 557 40 30 - F: 021 557 40 09

myriam.gulfo@idheap.unil.ch - www.idheap.ch

L'IAE de Lyon forme vos futurs collaborateurs.

Vous pouvez l'aider en versant la taxe d'apprentissage de votre entreprise au titre du HORS-QUOTA.